

Le congélateur collectif, une idée hypermoderne

Bais — Dans les années 1960, les congélateurs collectifs ont fleuri dans les campagnes. En Ille-et-Vilaine, il en reste deux, à Maen Roch et Bais où des habitants se mobilisent pour sa survie.

Patrimoine

« À l'époque, les réfrigérateurs congélateurs étaient peu répandus dans les fermes ! se souvient Thérèse Chérel, 82 ans. Ils étaient chers. On avait le garde-manger dans le cellier, le charnier pour conserver le lard. On fumait aussi les saucisses. Et quand on tuait le cochon, on partageait avec les voisins ; c'était chacun son tour. On ne tuait pas de vache sauf accident. »

Les congélateurs collectifs ont fait leur apparition dans le monde rural sous l'impulsion du syndicat agricole. « C'était une action collective et militante pour permettre l'accès à tous à un bien de consommation avec une gestion partagée. » À Bais, en effet, comme dans la plupart des communes du département, les exploitations agricoles se modernisaient, les habitations se rénovaient aussi et commençaient tout juste à s'équiper en électroménager.

Un service

« Le syndicat agricole avait un bâtiment dans le bourg, qui servait à stocker les semences et les engrais. Des membres ont alors décidé de l'agrandir pour créer en 1965 un congélateur collectif. On avait envie de faire quelque chose pour rendre service à tous. »

Une chambre froide avec 45 cases de trois tailles différentes est alors aménagée. « Au départ, il a fonctionné un peu comme une Cuma (Coopérative d'utilisation du matériel agricole) avec des parts sociales (50 francs la case) et une cotisation annuelle suivant la taille de la case, précise Jean-Baptiste Fournier, qui a rejoint, plus tard, l'équipe du congélateur collectif. Le montant de la cotisation correspondait, et c'est toujours le cas, à celui des charges, d'électricité notamment. Le but n'est pas de faire des bénéfices. » Les adhérents pouvaient aussi compter sur la surveillance au quotidien, assurée par



À Bais, le congélateur collectif, créé en 1965, est toujours actif !

PHOTO : OUEST-FRANCE

Louisette Rossignol et son époux, voisins du local.

Un patrimoine culturel

Cinquante-six ans plus tard, le congélateur collectif de Bais fonctionne toujours. Au fil du temps et avec l'équipement des ménages, il a perdu des adhérents mais l'esprit est resté le même. Il a toujours été bien entretenu, rénové même. Une vingtaine de cases est utilisée aujourd'hui. Pour perdurer, il lui faut trouver de nouveaux adeptes.

Les aînés souhaitent aussi passer le relais à des jeunes. Samuel Dugas, 40 ans, agriculteur, est prêt, avec une petite équipe, à prendre la relève. « Je

connais le congélateur collectif depuis tout petit. Il fait partie de notre patrimoine culturel. L'idée est hypermoderne, à une période où nous avons plus que jamais besoin de commun, de mutualisation. Le congélateur est cher à l'achat. Il consomme de l'énergie. Moi, je n'en ai pas à la maison. »

Il rappelle que le congélateur collectif est pertinent pour les grosses quantités de légumes du jardin par exemple ou pour les achats de viande en circuit court. « Et en plus, on est tranquille. Pas de risque de panne. Une case contient des compartiments et peut être aussi partagée à plusieurs. »

Le congélateur propose trois tailles de cases : 140 l, 150 l et 250 l avec des tarifs allant de 70 € à 120 € à l'année. « Plus nous serons nombreux, plus nous serons en mesure de baisser ces tarifs. » Pour Samuel Dugas, l'objectif est donc de continuer cette aventure collective. « Nous organiserons en avril prochain, une réunion publique pour jeter les bases d'une association. » L'appel est lancé à toutes les personnes motivées, habitant Bais ou les communes voisines.

Contact : tél. 06 04 44 20 88 ou dugas@laposte.net

Saint-Didier

Les élèves de l'école publique éveillés à la biodiversité



Les élèves de CM2 recréent le cycle de l'eau à partir d'une maquette.

PHOTO : OUEST-FRANCE

Les élèves de CM2 de l'école publique ont été sensibilisés à la biodiversité lors d'un atelier Eaux et rivières avec l'intervention de M. Duval du Syrva (Syndicat des rivières de la Vilaine Amont). Cette activité se déroulera en plusieurs phases de manière pédagogique.

Au programme de cette première matinée, les élèves découvrent la présence de l'eau sur leur territoire à travers l'étude d'une carte, retracent le cycle de l'eau. Sous forme d'une maquette, ils recréent le parcours de l'eau depuis la source jusqu'à la mer.

A travers leurs questionnements, l'animateur les sensibilise et les aide à prendre conscience des enjeux liés à l'eau. « Cette animation a pour objectif de permettre aux élèves de développer les éco-gestes au niveau de l'école, de la maison, et ainsi de prendre de bonnes habitudes et soin de la nature qui les entourent. Il est important de sensibiliser les enfants à la biodiversité dès leur plus jeune âge, ce sont eux les usagers de demain », explique Véronique Peley, enseignante des CM2.

Louvigné-de-Bais

L'effacement des réseaux est terminé



Les acteurs des travaux sur les lieux.

PHOTO : OUEST-FRANCE

La réception des travaux d'effacement des réseaux électriques effectués dans la commune en 2019, rues Madame-de-Séviégné, Bel-Air, Guy-d'Espinay et Saint-Patern, a eu lieu à la salle Intermède.

Thierry Pigeon, maire, et Joseph Jeuland, 1^{er} adjoint, ont ainsi reçu Thierry Rétif, vice-président du SDE35 (Syndicat départemental d'énergie) et maire de Retiers ; Michel Jeuland, délégué au SDE35 ; Karl Billy, responsable travaux au SDE35 ; Frédéric Hamon, conducteur d'opération, et deux représentants de la Spie.

Le SDE35, propriétaire des réseaux de distribution électrique, a accompagné la collectivité pour la réalisation de ces travaux lors desquels 48 points lumineux à Led ont été créés et 104 branchements repris grâce aux 5 130 m de câble déroulés.

Le montant total des travaux d'effacement des réseaux et d'extension de l'éclairage public s'élève à environ 801 958 €, dont 52 % pris en charge par le SDE35, soit environ 415 176 €. Reste donc à charge 386 781 € pour la collectivité.

Les études de ces travaux, commencées en 2016, ont permis leur



La rue madame de Séviégné (D777) après les travaux

PHOTO : OUEST-FRANCE

bonne coordination ramenant la durée de vingt semaines prévues à treize effectives.

La tâche n'était pas aisée, puisque la commune avait décidé de profiter de l'occasion pour refaire les réseaux Télécom, d'eaux potables, pluviales et usées. Cela dans le souci de ne pas fermer trop longtemps la D777, axe principal de la commune.

La prochaine étape sera l'aménagement de cette rue principale une fois rendue aux riverains grâce à la future déviation.

Quel devenir pour les salles communales ?

La Chapelle-Erbrée — Lors du conseil municipal du jeudi 4 février, les élus ont réfléchi aux travaux pour optimiser les salles communales.

Travaux

Le conseil municipal sollicite de nouveaux des architectes pour des travaux concernant la mairie. « L'un des plus gros projets de 2021 », a signalé le maire, Joël Travers. Le souhait est la réalisation d'une salle de réunion et d'un local d'archivage à l'étage. « Nous avons le potentiel. »

Prévus également cette année, la remise en état des portes extérieures de la bibliothèque, la peinture des portes de l'église et de la sacristie ; la peinture des menuiseries extérieures ainsi que le ravalement des vestiaires du terrain de sport et les élus ont sollicité un devis pour changer les cadrans de l'horloge de l'église. L'aménagement d'une aire de pique-nique ainsi que la création d'un parking sont programmés au pré des Lavandières et peut-être en fonction des finances la couverture de l'ancien lavoir sur le même site.

Signature de convention

Les élus ont signé une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec Vitré communauté dans le but d'une étude de programmation urbaine préalable à l'aménagement et du développement du centre bourg. « Il y a des besoins nous avons quatre salles le souhait est d'optimiser leur exploitation. » Des besoins pour la restauration scolaire qui actuellement se fait dans la salle polyvalente avec le restaurant scolaire dans son prolongement ; LE RIPAME qui se déroule dans l'ancienne crêperie, « et nous avons des demandes pour le MAM, maison d'assistantes maternelle qui n'existe pas encore », le commerce, « ce qui nécessite des déménagements de matériel », et la mairie.

Bail commercial provisoire

Après la clôture de la liquidation de la boulangerie et bar, la commune a



Le pré des lavandières devrait être aménagé.

PHOTO : OUEST-FRANCE

proposé un bail commercial provisoire d'une durée d'un an, « dans un premier temps », à Olivier Chapin, qui assure actuellement le dépôt de pain dans le hall de l'ancienne crêperie.

Location d'appartement communal

Après avoir été vacant pendant un mois, l'appartement situé au 4, résidence des Charmilles est de nouveau en location.

Demande de financement

Une demande réalisée auprès du Crédit mutuel de Bretagne pour finan-

cer l'aménagement de la deuxième phase du lotissement des Chênes. « Il ne reste plus que sept lots sur les dix-neuf disponibles. »

Centre de loisirs

Vingt-six enfants de dix-huit familles de la commune fréquentent le centre de loisirs de Saint M'Hervé. La commune participe aux frais sous forme de subvention semestrielle pour un montant annuel de 3 540 €.

Centre communal d'actions sociales

Les membres de la commission ont

établi un questionnaire afin d'évaluer la situation des habitants de plus de 75 ans concernant la vaccination. La commune aidera en fonction des besoins pour la prise de rendez-vous.

Une date à marquer sur son agenda

Les membres de la commission vie locale participative et responsable en partenariat avec la commission animation organisent le 24 avril une journée complète avec un repair café, un marché de producteurs locaux et une bourse aux plantations, « une première pour la commune ».

À l'agenda de vos communes

Annoncez gratuitement vos événements sur : www.infocale.fr

Contact : 06 98 98 32 33.

Argentré-du-Plessis

Club de l'amitié

Rencontre. Retrouvailles des adhérents, randonnée d'1 h 30 dans le respect des normes sanitaires (masques, distanciations). Accessibles aux adhérents et futurs adhérents.
Jeudi 11 février, 14 h, jardin du Hill.

La Chapelle-Erbrée

Chat

Recueilli. Recueilli le 6 février, 1 chat mâle castré environ 4 ans type européen blanc. Pour tous renseignements complémentaires, contacter l'Arche de nos compagnons.
Contact : 06 31 27 88 69, 02 99 96 70 60, frin.anthony@orange.fr